

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2020

Etaient présents : Messieurs et Madame : Pascal LAROCHE, Patrice BOISSEL, Patrice MALLEMONT, Frédéric RICHEVAUX, Catherine CROSNIER, Michel ARDANA, Bruno VUILLERMOZ, Landry LEPAGE et Jean-Luc DUMONTIER.

Etaient absents :

- Franck FERET donnant pouvoir à Monsieur Pascal LAROCHE

-Stéphane BOURI,

Secrétaire de séance : Frédéric RICHEVAUX

Le maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2020. Aucune correction n'étant demandée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- Budget de l'eau :

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats du Compte Administratif 2018 de l'eau de la manière suivante :

- Section d'exploitation : R002 : 17 227,36 €

- Section d'investissement : R001: 26.899,83 €

Budget primitif 2020 de l'eau

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 33.214,91 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section : 12.591,88 €

Chapitre 65 : Autre charges de gestion courante : 2.500,00 €

Soit un total des dépenses de fonctionnement : 48 .306,79 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté : 17.227,36 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre section : 10.513,00 €

Chapitre 70 : Ventes pro Fab, prest serv : 20.566,43 €

Soit un total des recettes de fonctionnement: 48.306,79 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section : 10.513,00€

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 28 .978,71 €

Soit un total des dépenses d'investissement : 39.491,71 €

Recettes d'investissement

Chapitre 001 : Solde d'exécution d'inv. repor. : 26.899,83 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section : 12.591,88 €

Soit un total des recettes d'investissement : 39.491,71 €

Le budget primitif 2020 de l'eau est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux, sachant que les dépenses et les recettes tant en fonctionnement qu'en investissement sont équilibrées.

- Budget Communal :

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats du Compte Administratif 2019 de la commune de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : R002 : 235 489.23 €
- Section d'investissement : R001: 164 469.73 €

Budget primitif 2020 de la commune

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges à caractère général	: 185.909,95 €
Chapitre 012 : Charges de Personnel	: 82.500,00 €
Chapitre 014 : Atténuations de Produits	: 55.602,00 €
Chapitre 023 : Virements à la section d'investissement	: 15.689,28 €
Chapitre 065 : Autres charges de gestion courante	: 141.500,00 €
Chapitre 066 : Charges financières	: 10.000,00 €
Chapitre 067 : Charges exceptionnelles	: 1.000,00 €
Soit un total de dépenses de fonctionnement	: 492.201,23 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	: 235.489,23 €
Chapitre 70 : Produits des services	: 1.770,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	: 213.722,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	: 41.220,00 €
Soit un total des recettes de fonctionnement	: 492.201,23 €

Dépenses d'investissement

Chapitre 041: Opérations patrimoniales	: 280.000,00 €
Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts	: 6.000,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	: 1.000,00 €
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	: 307.193,64 €
Chapitre 4581 : Investissement sous mandat	: 470.392,40 €
Soit un total de dépenses d'investissement	: 1.064.586,04 €

Recettes d'investissement

Chapitre 001 : Solde d'exécution d'inv. Reporté	: 164.469,73 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	: 15.689,28 €
Chapitre 10 : Dotations Fonds divers réserves	: 71.030,62 €
Chapitre 4582 : Investissement sous mandat	: 478.785,69 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	: 245.610,72 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés	: 89.000,00 €
Soit un total de recettes d'investissement	: 1.064.586,04€

Le budget primitif 2020 de la commune est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux Sachant que les dépenses et les recettes tant en fonctionnement qu'en investissement sont équilibrées.

Vote des Taxes

Sur proposition de Monsieur Pascal LAROCHE, le Maire, et après discussion, les conseillers votent à l'unanimité les Taxes 2020. Il a été décidé que pour l'année 2020 la pression fiscale ne soit pas augmentée.

Les taux des Taxes (Etat 1259) sont donc :

TAXES	TAUX 2019	TAUX 2020
Foncier (Bâti)	24.78	24.78
Foncier (Non Bâti)	32.86	32.86

Remplacement du tracteur et autorisation à donner au maire pour contractualiser un emprunt et signer le bon de commande

- Autorisation à donner au Maire pour le bon de commande d'un tracteur John Deere 5050^E
Le maire informe les conseillers municipaux que le tracteur utilisé par l'employé communal est irréparable. En conséquence, il propose d'acheter un tracteur neuf pour un montant de 38.400 TTC.
Le conseil municipal accepte la proposition du maire et l'autorise à signer le bon de commande.

- Autorisation à donner au maire pour la vente du tracteur John Deere 5500n
Le Maire propose aux conseillers municipaux la vente du tracteur JOHN DEERE 5500N pour la somme de 4.500€ HT.
Le conseil municipal accepte la proposition de Pascal LAROCHE à l'unanimité.

- Autorisation à donner au maire pour contracter un emprunt pour l'achat du tracteur John Deere 5050^E
Le maire propose de contracter un emprunt pour l'achat d'un tracteur d'un montant de 38.400€ sur une durée de 5 ans à un taux de 0,02 % correspondant à une annuité de 7.687 € et avec une première annuité au mois d'août 2020 de 7.680,00 €.
Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

Créations des commissions

- **La commission électorale** : RICHEVAUX Frédéric, ELIE Dominique et POTARD Gilles

- **La commission d'appel d'offre** : Pascal LAROCHE, Patrice BOISSEL, Franck FERET, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT

- **La commission des travaux** : Pascal LAROCHE, Franck FERET, Frédéric RICHEVAUX, Stéphane BOURI, Michel ARDANA, Patrice BOISSEL, Landry LEPAGE, Patrice MALLEMONT

- **La commission des chemins** : Pascal LAROCHE, Landry LEPAGE, Jean-Luc DUMONTIER, Michel ARDANA, Patrice MALLEMONT

- **la commission des espaces verts** : Franck FERET, Stéphane BOURI, Landry LEPAGE, Jean-Luc DUMONTIER, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT

- **la commission des impôts** : Le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes (24) appelées à siéger à la commission communale des impôts directs : l'ensemble du conseil municipal auquel s'ajoute des personnes de la commune. Des personnes de cette liste seront désignées (13) par le directeur départemental ou régional des finances publiques pour siéger à cette commission.

- **Représentant aux assemblées générales et spéciales de l'ADTO** : LAROCHE Pascal, Titulaire et Suppléant LEPAGE Landry

- **Représentant ADICO** : LAROCHE Pascal

- **Représentant CLECT** : LAROCHE Pascal, Titulaire et LEPAGE Landry suppléant

- **Représentant SMOTHD** : LAROCHE Pascal, Titulaire et LEPAGE Landry suppléant

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A SIGNER LE CONTRAT SOLUTIONS CLOUD MICROSOFT

Pascal LAROCHE propose au Conseil Municipal d'acheter un nouvel ordinateur, pour un montant de 1.590,21 TTC, afin de remplacer celui existant et de l'autoriser à signer le contrat solutions cloud microsoft.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à acheter ce nouvel ordinateur et à signer le contrat solutions cloud microsoft.

Questions Diverses :

Monsieur RICHEVAUX aborde la question des voisins vigilants

Le Maire lève la séance à 23h25

Incluses les délibérations de 14 à 28